

Covéa Finance

Crédit photo : Aurélie Blanc



Francis JAISSON, Directeur Général Délégué en charge de l'ensemble des Gestions, de la Commercialisation, de la Négociation et de l'ensemble des Recherches

Crédit photo : Laurent Mauger



Vanessa VALENTE, Responsable Développement clientèle institutionnelle et distribution

Pouvez-vous nous présenter Covéa Finance ?

Francis Jaisson : Covéa Finance est la société de gestion d'actifs du groupe mutualiste Covéa qui rassemble les marques MAAF, MMA et GMF. Nous gérons, à fin 2023, près de 84 Md€ d'encours sur l'ensemble des marchés internationaux. Comme gérant de portefeuille d'assurance, nous disposons d'une expertise naturelle et reconnue sur les marchés obligataires tout en présentant la caractéristique d'avoir des investissements conséquents sur les marchés actions mondiaux. Notre indépendance d'esprit et notre capacité de réflexion sont les gages d'un regard averti sur notre monde et ses enjeux. Ainsi, nous nous efforçons d'avoir une compréhension du monde dans son entièreté et sous toutes ses facettes grâce au travail collégial et aux confrontations d'idées entre nos économistes, nos analystes et nos gérants. Ces allers-retours entre la micro-économie et la macro-économie contribuent à l'élaboration de notre scénario d'investissement et déterminent nos points d'intervention.

Dans le contexte mondial actuel, très bouleversé, quelle est votre vision du monde et quelles sont vos stratégies d'investissement ?

Francis Jaisson : Nous vivons dans un monde géopolitiquement conflictuel où les foyers d'affrontement sont multiples, et tous les continents touchés. Un monde où le Politique cherche à reprendre le pouvoir sur l'Economique à travers divers procédés. De surcroît, ce monde est surendetté. Depuis un quart de siècle, les entreprises évoluaient dans un espace ouvert et disposaient d'une grande latitude dans le choix de leurs lieux de production et dans l'étendue de leur chaîne d'approvisionnement. Ce temps est révolu. Le contexte est celui des ruptures et des adaptations qui, d'une part, déstabilisent les modèles des entreprises internationales et mettent en danger celles qui ne disposent pas des capacités de financement nécessaires à cette adaptation stratégique et, d'autre part, se conjuguent avec les transitions énergétiques et numériques. C'est donc un mouvement qui rebat les cartes au niveau mondial, désorganise les filières industrielles et redessine en profondeur les territoires où le Politique appuie cette bascule mais exige des contreparties. Dans ce contexte, et dans le cadre de notre gestion de conviction, nous sommes particulièrement sélectifs sur les entreprises capables de remettre à plat leurs plans stratégiques tant ceux-ci ont été ébranlés. Ces modèles sont à repenser et tout l'enjeu est d'identifier les gagnants et les perdants de ces transformations d'ampleur.

Vous proposez depuis 2024 une offre dédiée aux CGP. Pourquoi et comment les accompagnez-vous ?

Vanessa Valente : Les CGP jouent un rôle majeur dans le conseil financier personnalisé et dans l'accompagnement de la gestion de patrimoine de leurs clients. Ce sont des partenaires essentiels car ils sont au plus près des besoins spécifiques des épargnants. Partant de ce constat, l'expertise et le savoir-faire de Covéa Finance peuvent donc avoir une réelle valeur ajoutée pour eux. Nous avons déjà une présence auprès de cette cible à travers le réseau de MMA Expertise Patrimoine avec lequel nous avons une collaboration active mais nous avons souhaité élargir notre approche. Nous avons ainsi conçu une offre pour répondre aux besoins des CGP et à ceux de leurs clients, quels que soient leur horizon de placement, leur profil de risque et leurs objectifs. Nous leur prodiguons, de surcroît, un accompagnement personnalisé sur le long terme. Nous leur proposons des formations spécifiques et mettons à leur disposition des analyses régulières sur les marchés financiers et notre vision du monde. Nous travaillons en permanence des supports dédiés pour répondre à toutes leurs questions et les aider dans leurs démarches. Enfin, notre équipe terrain a été renforcée afin d'aller régulièrement à leur rencontre à Paris et en région.

Notre étude est consacrée au rôle des CGP auprès de leurs clients dans un monde en forte mutation. Quels sont les impacts de ce monde en mutation sur les propositions d'investissement ?

Vanessa Valente : L'étude réalisée met en lumière les nombreux défis et opportunités auxquels les CGP sont confrontés dans ce monde en constante évolution. Ces mutations ont un impact significatif sur les propositions d'investissement, et voici quelques-unes de nos principales observations. Premièrement, **les incertitudes des marchés** dues à des facteurs géopolitiques, économiques et sociaux, obligent les CGP à être vigilants sur les risques et à diversifier davantage les portefeuilles. Nous avons d'ailleurs observé une tendance à privilégier des actifs « protégés ». Deuxièmement, **la transition vers une économie plus « verte »** : les CGP répondent à cette demande en intégrant des produits financiers respectant des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans leurs propositions, reflétant une prise de conscience croissante des épargnants sur l'importance de l'impact environnemental et social de leurs placements. Troisièmement, **la digitalisation** rapide des services financiers modifie la manière dont les CGP interagissent avec leurs clients. Les nouvelles technologies permettent d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de proposer des solutions de placement qui rendent l'investissement plus accessible et plus personnalisé. Et enfin,

les évolutions démographiques, comme le vieillissement de la population et les nouvelles attentes des jeunes générations, conduisent les CGP à proposer des produits de retraite et de transmission ainsi que des investissements à impact social pour répondre aux valeurs et aux besoins spécifiques de ces différents segments de clientèle. Nous avons donc pensé notre offre en nous imprégnant également de ces différents impacts.

Les fonds structurés sont en plein développement. Que pensez-vous de ce phénomène et quelles sont les précautions à prendre avec ce type de produits ?

Francis JAISON : *En effet, l'offre de produits structurés se multiplie depuis de nombreuses années maintenant. La remontée des taux d'intérêt a permis la forte progression de ces propositions bancaires de produits à protection de capital à échéance. Ces supports à « promesse » ne sont que la « structuration » de produits indiciels immobilisés sur plusieurs années. Il est essentiel de bien en saisir les caractéristiques car ils peuvent paraître difficilement compréhensibles pour les investisseurs non avertis et manquent souvent de transparence. En outre, le risque de contrepartie est souvent sous-estimé. Les produits structurés dépendent généralement de la solidité financière de l'institution qui les émet. Si l'émetteur rencontre des difficultés financières, l'investisseur peut subir des pertes importantes même si le produit est performant. De plus, les frais peuvent être élevés et pas toujours clairement identifiés au sein de la « promesse », rendant alors difficile l'évaluation de la rentabilité nette du produit. La performance de l'instrument dépend souvent de la réalisation de certaines conditions de marché à date anniversaire. Si ces conditions ne sont pas remplies, le rendement peut être bien inférieur aux attentes, voire nul. Il faut aussi être attentif à l'horizon de placement qui est bien spécifique sur ce genre de produits. Un investisseur ayant des besoins de liquidité inattendus pourrait constater que ces produits ne sont donc pas adaptés à ses objectifs patrimoniaux.*

Nous sommes convaincus que d'autres options d'investissement simples et plus transparentes peuvent offrir des couples risque/rendement adaptés aux objectifs financiers et à la tolérance au risque des épargnants.

Pouvez-vous nous détailler rapidement les fonds intégrant votre offre ?

Vanessa Valente : *Cette offre est composée de six fonds en lien notamment avec les mutations identifiées plus haut et qui correspondent pleinement à notre savoir-faire. Deux fonds actions internationales intégrant notre vision de long terme : Covéa Actions Monde qui investit dans les leaders d'aujourd'hui et de demain et Covéa Ruptures qui permet de bénéficier des grandes tendances de long terme qui transforment notre monde grâce à sa vocation multithématique (robotisation, Intelligence Artificielle, indépendance énergétique, etc). Pour répondre à la problématique du financement de l'économie française et européenne, nous proposons Covéa Perspectives Entreprises. Il est consacré aux valeurs de petites et moyennes capitalisations et est labellisé Relance, un label qui permet d'identifier les OPC apportant une réponse aux besoins de financement des entreprises françaises et ainsi de mobiliser l'épargne pour la relance. Par ailleurs, dans l'optique de répondre à l'enjeu de durabilité, nous disposons de Covéa Solis, un fonds actions européennes thématique labellisé ISR, dont l'objectif est d'investir dans les acteurs de la transition énergétique et d'un fonds obligataire, Covéa Obligations, labellisé Greenfin qui offre une gestion diversifiée sur les « taux » et le « crédit ». Enfin, notre offre comprend un fonds monétaire, Covéa Sécurité, qui est investi sur des instruments du marché monétaire et des titres de créances, répondant aux critères de qualité et de prudence, propres à Covéa Finance.*

Tout investissement en instruments financiers comprend des risques y compris en perte de capital. Pour plus d'informations sur les fonds de Covéa Finance, veuillez consulter le DIC et prospectus sur son site internet : <https://www.covea-finance.fr/>